Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 22

Artikel: Club alpin suisse
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180855

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Huitième année. N° 22. Samedi 28 Mai 1870.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 28 mai 1870.

Voici une motion déposée dans la séance du conseil communal de Lausanne, du 27 courant, dont le sujet nous paraît très-intéressant :

Il existe au nord-est de Lausanne, presque en ville, sur la localité dite *des Eaux*, une source d'eau minérale que l'on dit être riche en fer et que des personnes compétentes estiment de nature à pouvoir être utilisées avec fruit pour la guérison ou le soulagement de certaines maladies.

Mais cette source est laissée dans des conditions telles, ses abords et même le voisinage immédiat de la fontaine qu'elle alimente, sont si fréquemment souillés d'immondices que cela devient trop souvent un cloaque infect et qu'on éprouve une répugnance invincible à s'en approcher.

Il serait cependant à désirer que la population de Lausanne, surtout la partie de cette population qu'un labeur journalier ou un défaut d'aisance empêche d'aller chercher ailleurs, dans des établissements *ad hoc*, un soulagement à ses maux, puisse au moins profiter de ce qui est à sa portée sans faire pour cela violence au dégoût qui résulte de l'état actuel de la source et de ses abords.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de déposer sur le bureau la motion suivante :

La Municipalité est invitée

a) A faire étudier par des hommes de l'art le mérite de la source au point de vue médical; et dans le cas où l'emploi en serait reconnu utile,

b) A faire étudier les moyens d'améliorer l'état actuel des lieux, par exemple, par des clôtures remises à la garde d'une personne du voisinage; par la construction d'un petit pavillon ou portique qui puisse servir d'abri et de lieu de repos, et qui soit d'un aspect plus satisfaisant que le couvert massif actuel, ouvert à tous vents; par quelques plantations, gazonnements et chemins sablés dans l'enceinte fermée par la clôture;

c) A voir s'il serait préférable, en évitation de frais, d'affermer la source dont il s'agit à des conditions qui en garantissent l'usage au public au prix le plus bas possible.

D. Braillard, architecte.

En nous associant avec plaisir au vœu émis par M. Braillard, nous rappelons que déjà au siècle dernier, les eaux ferrugineuses du Vallon attirèrent l'attention du célèbre docteur Tissot, qui en recommandait l'usage pour beaucoup de cas. Ce lieu était alors très à la mode ; le Flon, qui n'avait point d'usines dans son voisinage, y coulait limpide sous de beaux ombrages ; la promenade était charmante et elle devint le rendez-vous des nombreux étrangers de distinction attirés à Lausanne par la présence de Voltaire et par la renommée de l'auteur de *l'Avis au peuple*. Mlle Curchod, qui épousa plus tard M. Necker, ministre de Louis XVI, y donna même, en plein air, un cours de littérature dans une chaire de verdure que ses nombreux auditeurs lui avaient préparée.

Club alpin suisse.

Quand les Conseils de la nation ordonnèrent un relevé topographique de la Suisse exact, complet et sur une grande échelle, que les travaux commencés en 1833 se terminèrent 30 ans après par un résultat sans précédent et encore sans égal, personne ne se doutait qu'on jetait du même coup les bases d'une société qui fait honneur à notre patrie, le Club alpin suisse. Quoique jeune, le Club alpin a conquis une place très marquée et très décisive; ses journaux, ses cartes superbes, ses annuaires dignes de l'attention et de la sympathie de tous ceux qui apprécient notre nation riche et variée, l'une de nos gloires et l'une des sources pures qui retrempent le moral, sont autant de monuments scientifiques et littéraires qui témoignent de l'activité des membres et du zèle qu'ils apportent à l'étude de questions d'un haut intérêt; c'est comme un écho de ces régions solitaires, parfois désertes, dont la voix mystérieuse arrive jusque dans nos paisibles demeures pour nous inviter à prendre le bâton du touriste et à nous acheminer à notre tour.

Le Club alpin se compose de sections qui nomment un comité central directeur. Jusqu'à présent, la Suisse romande n'a de sections que dans les cantons du Valais, de Genève et de Vaud; l'espoir de voir se former des sections nouvelles à Neuchâtel et à Fribourg a été maintes fois exprimé; si dans chacun de ces cantons quatre ou cinq personnes se mettaient à l'œuvre, nous aurions bientôt un bon renfort de plus.

Convoqués par une circulaire émanée du comité vaudois, la plupart des membres des trois sections étaient réunis à Aigle samedi, le 21, pour se rendre dans la vallée si gracieuse des Ormonts; que beau-

coup ne connaissaient pas encore, mais que désormais ils reverront avec plaisir.

L'air de la montagne est indispensable au clubiste; aussi, quand les jours commencent à grandir, que les neiges se hâtent de gagner les hauteurs ou se cachent timidement dans les endroits les moins favorisés, vous le voyez se diriger d'un air préoccupé vers une terrasse, un monticule, vers.... n'importe quoi, pour sonder les progrès du printemps et se dire : « A bientôt, le moment approche, les flancs de la Dent d'Oche et de Naye reverdissent, il faut revoir la belle gentianne, cette charmante soldanelle, ce délicieux crocus....

.... Allons! mon sac, ma pipe... partons! Et comme il revient heureux, souriant! Le contentement déborde, il est plus expansif, c'est un homme nouveau, peut-être meilleur; que l'occasion se présente seulement, il est prêt à recommencer. Heureux celui qui est doué de ce sens, car il possède un trésor plus rare qu'on ne pense.

Mais parfois il est bon de former une petite légion; marcher en caravane est assez piquant; se revoir après tant de mois rudes et glacés, se serrer la main entre confédérés, faire ou renouveler connaissance, se questionner, entendre raconter ce qui se passe au lointain, tout cela laisse des impressions profondes, des souvenirs précieux.

L'appel avait retenti des rives du Léman aux bords les plus lointains du Rhône. Il s'agissait de gravir les deux plus hautes sommités de la chaîne qui sépare les vallées de l'Etivaz, du Toumalay et les Mosses, d'Ormont-dessus. Le 22 mai, vers les 3 1/2 heures du matin, près de 75 clubistes, d'âge assez différent, s'ébranlaient, dispos et joyeux, pour aller prendre possession de ces deux sommets voisins, dont l'un d'un accès facile, la *Tornettaz* (2543 mètres, ou 8477 pieds), devait être le but du plus grand nombre, et l'autre (2552 m., ou 8507 p.), réputé inaccessible dans la contrée, celui des plus expérimentés, sinon des plus hardis.

Tout concourait à favoriser l'entreprise : un ciel pur et radieux, la brise matinale, l'entrain que donne une troupe de marcheurs animés et quelque peu plaisants. Aussi, dès 6 h. 1/4, les hourra, retentissant d'une cime à l'autre, annonçaient l'arrivée simultanée des premiers de chaque troupe; le point culminant était atteint, les chapeaux s'agitent, les mains se tendent à travers l'espace, hourra! hourra! Rien de plus charmant que ces deux bandes de clubistes qui se saluaient, rien de plus sublime que le spectacle qui se déroulait à leurs regards!

D'une voix aussi ferme que possible, on entonna en chœur :

Salut! glaciers sublimes!
Vous qui touchez aux cieux!
Nous gravissons vos cimes
Avec un cœur joyeux.
La neige se colore,
L'air est pur, l'air est frais,
Allons chercher l'aurore
Sur les plus hauts sommets.

Sur ces hauteurs tranquilles
Le chamois broute en paix,
Le bruit lointain des villes
Ne l'atteignit jamais.
C'est ici qu'on oublie
La terre et ses douleurs,
C'est ici la patrie
De tous les nobles cœurs.
Etc.

La cime sur laquelle ont flotté, pour la première fois, le drapeau fédéral et celui de la section vaudoise, a reçu, séance tenante, le nom de *Pic roman* (2652 mètres). Méconnu, mal noté, négligé jusqu'à ce jour, il fallait tirer de l'oubli ce sommet le plus élevé de la seconde chaîne de nos Alpes vaudoises, et le soin de l'entreprise incombait nécessairement à notre section.

Le retour s'effectua sans difficulté, mais « Semper ad eventum festinat » dit Horace... Le cri rauque de la locomotive s'entend, on se serre vite la main. Au revoir,... il est 5 heures,... on part.

Allez amateurs, faites visite au Pic Roman, il vous attend et il est d'assez bonne composition.

Le commandant Forneret.

On sait que lors de la révolution de 1798, qui amena l'émancipation du canton de Vaud, les Bernois comptaient encore chez nous de nombreux partisans, qui luttèrent jusqu'au dernier moment contre l'introduction du nouveau régime; les habitants des Ormonts, entr'autres, résistèrent à l'intervention française en véritables guérillas; ils soutinrent au passage de la Croix, près du pâturage des Arpilles, un combat long et opiniâtre dont M. Ollivier fait ce pittoresque récit:

« A l'autre extrémité du Pays-de-Vaud, Berne conservait aussi des partisans dans les Alpes romandes, surtout dans la haute vallée des Ormonts, qui s'ouvrant au-dessus d'Aigle, entre les rocheuses Tours d'Aï et le pic verdoyant de Chamosaire, se prolonge et se cache derrière les têtes de neige des Diablerets. Berne avait autrefois profité des soulèvements obscurs de ces montagnards contre leurs seigneurs pour les réunir à sa domination et les lancer avec d'autres bandes sur la plaine, dans les excursions qui préludèrent aux grandes batailles de la guerre de Bourgogne. Elle avait eu bien de la peine à leur faire accepter sa réformation, mais depuis elle les avait complétement gagnés en ne leur imposant que peu de charges, et surtout parce qu'à son tour elle était devenue pour eux l'ancien régime et le bon vieux temps. Tandis que leurs voisins de la plaine du Rhône, à Aigle, Ollon et Bex, entraient dans le mouvement révolutionnaire, ils s'y montraient donc fort opposés, recevaient des troupes allemandes, et le dernier gouverneur d'Aigle, Tscharner, refugié chez eux, entretenait leur confiance et leur animosité. Des agents subalternes, peu au fait, aidèrent à leur cacher le véritable état des choses. D'après le plan du général d'Erlach, un corps de 2,500 hommes devait déboucher de leur vallée et, comme autrefois entre la bataille de Grandson et celle de Morat, tomber sur le bas pays, pousser jusqu'à Vevey et inquiéter de là l'armée ennemie en marche sur Berne. L'hésitation d'une part, et, de